

Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2025

Question écrite et réponse

Question écrite adressée par courrier postal le 7 avril 2025, par Monsieur Patrick Trauquesegues, actionnaire de la Société

« Quel impact la transition par l'Intelligence artificielle générale sur les services administratifs, juridiques et comptables, pourra avoir sur la Société, ses clients, et ses actionnaires ? »

Réponse du Conseil d'Administration de Louis Hachette Group :

Nous accordons une attention particulière aux enjeux stratégiques liés à l'intelligence artificielle. Des travaux sont ainsi menés au sein du Groupe afin d'évaluer les opportunités mais aussi les risques associés à l'intégration de ces technologies, notamment dans les fonctions supports.

L'introduction progressive de l'intelligence artificielle permet d'automatiser certaines tâches améliorant ainsi la qualité, la rapidité et la fiabilité des processus internes mis en place au sein du Groupe. Ce gain d'efficacité opérationnel libère les équipes qui peuvent se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée. Pour exemple, certains outils d'intelligence artificielle sont utilisés pour générer des premières versions de comptes-rendus de réunions ou d'analyses, ou pour faciliter les échanges avec les collaborateurs via des chatbots.

Grâce à des recherches exhaustives et des échanges plus fluides, la couverture des sujets traités est augmentée, les délais de traitement sont réduits au bénéfice des collaborateurs qui peuvent consacrer plus de temps au contrôle et à la qualité, dans une logique d'amélioration continue.

Le Groupe reste cependant attentif à ce que le recours à l'Intelligence Artificielle n'engendre pas une déshumanisation de ses services, une réduction de la diversité des compétences humaines ou une perte de savoir-faire, notamment dans des domaines particulièrement sensibles, stratégiques ou complexes.

Le Groupe reste également extrêmement vigilant face aux risques de fiabilité des traitements automatisés, de cybersécurité, de confidentialité des données notamment sensibles et de protection de son patrimoine immatériel.

Le Groupe adopte ainsi une approche progressiste et prudente, priorisant la maîtrise des risques en amont de toute généralisation des usages.

Cette vigilance vise à garantir que l'Intelligence Artificielle est utilisée comme un levier de performance durable dans un cadre éthique, sécurisé, et conforme aux réglementations en vigueur, au service de l'entreprise, de ses collaborateurs, de ses clients et actionnaires.